

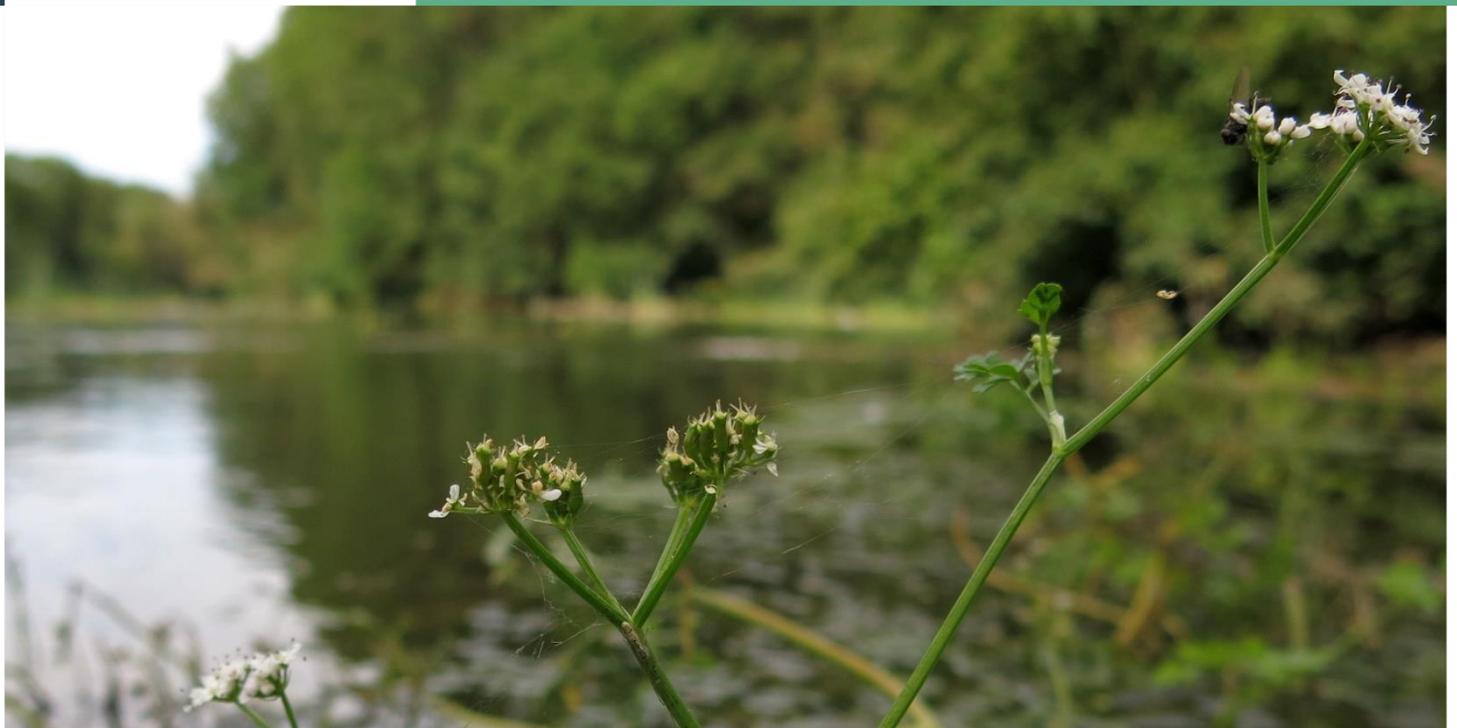


CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

Vers un Plan de Conservation en faveur de l'Œnanthe des rivières sur la portion du Bassin versant de la Seine située sur le territoire du CBN du Bassin parisien

Oenanthe fluviatilis (Bab.) Coleman, 1844



**Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien,
sous la responsabilité de :**

Frédéric HENDOUX, directeur du CBN du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
01 40 79 35 54
cbnbp@mnhn.fr

Philippe BARDIN, responsable du Pôle Conservation du CBN du Bassin parisien
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
01 40 79 56 25
bardin@mnhn.fr

Rédaction : Alexandra POTIER

Relecture : Philippe BARDIN et Thierry FERNEZ

Référence bibliographique

POTIER A., 2024 – Vers un Plan de Conservation en faveur de l'Œnanthe des rivières sur la portion du Bassin versant de la Seine située sur le territoire du CBN du Bassin parisien : *Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman, 1844. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 14 p.

Photographie de première de couverture

Légende : Œnanthe des rivières (© Thierry FERNEZ, CBN du Bassin parisien | MNHN)

Photographie de quatrième de couverture

Légende : Œnanthe des rivières (© Leslie FERREIRA, CBN du Bassin parisien | MNHN)

RÉSUMÉ

Dans le cadre de ses missions d'amélioration de la connaissance sur la flore et les végétations et pour répondre aux attentes européennes sur les habitats aquatiques, le CBN du Bassin parisien a lancé en 2016 un programme sur l'étude de la flore et des végétations aquatiques sur son territoire d'agrément. La première phase d'acquisition de connaissances a mis en évidence des espèces et des végétations rares et menacées pour lesquelles la mise en place de mesures de protection ou de conservation semble nécessaire.

L'Œnanthe des rivières, espèce très rare en France, est l'une des espèces sélectionnées.

Ce document synthétise les connaissances disponibles sur l'espèce : ses statuts de protection, ses caractéristiques, son écologie, sa répartition et le bilan des stations contemporaines présentes sur la portion du Bassin versant de la Seine située sur le territoire d'agrément du CBN du Bassin parisien, les menaces et la gestion préconisée pour la préservation de cette espèce et ses milieux.

La dernière partie de ce document propose des actions à mettre en place afin de déterminer si la rédaction d'un Plan de conservation sera nécessaire et propose une liste d'actions non exhaustives pour la conservation des populations d'Œnanthe des rivières.

Mots clés

Œnanthe des rivières (*Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman, 1844) ; bilan des connaissances ; Bassin versant de la Seine ; propositions d'actions de conservation.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	2
INTRODUCTION	1
1. CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON	2
1.1. DESCRIPTION	3
1.2. PARTICULARITES / CONFUSIONS POSSIBLES	3
1.3. ECOLOGIE	3
1.4. REPARTITION	4
2. BILAN DU TAXON SUR LE BASSIN VERSANT DE LA SEINE	5
2.1. BILAN DES POPULATIONS CONNUES SUR LA PORTION DU BASSIN VERSANT DE LA SEINE SITUEE SUR LE TERRITOIRE D'AGREMENT DU CBN DU BASSIN PARISIEN	5
2.2. MENACES	9
2.3. GESTION PRECONISEE.....	9
3. PROGRAMME D' ACTIONS	9
3.1. OBJECTIFS.....	9
3.2. DESCRIPTION DES ACTIONS	10
CONCLUSION	12
BIBLIOGRAPHIE	13

INTRODUCTION

Dans le cadre de ses missions d'amélioration de la connaissance sur la flore et les végétations et pour répondre aux attentes européennes sur les habitats aquatiques, le CBN du Bassin parisien a lancé en 2016 un programme sur l'étude de la flore et des végétations aquatiques sur son territoire d'agrément. Ce programme est cofinancé par différents partenaires tels que l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et le Conseil Régional d'Île-de-France (CRIF). Une première phase d'acquisition de connaissances a permis notamment de mettre en évidence les espèces et les végétations rares et menacées pour lesquelles la mise en place de mesures de protection ou de conservation semble nécessaire (Ferreira *et al.*, 2018).

L'Œnanthe des rivières (*Oenanthe fluviatilis*), espèce très rare en France et emblématique de ce bassin, est l'une des deux espèces pour lesquelles il semble important de mettre en place un plan de conservation à l'échelle du Bassin versant de la Seine.

Le travail de synthèse réalisé dans ce document est une première étape vers la rédaction d'un Plan de Conservation. Il a permis de réaliser un bilan des connaissances disponibles sur l'Œnanthe des rivières et de l'état de ses populations sur la portion du Bassin versant de la Seine située sur le territoire d'agrément du CBN du Bassin parisien. Un bilan stationnel de terrain complet n'ayant pas encore été réalisé, certaines données manquantes sur l'état de conservation des populations connues, les menaces pesant sur les stations ou la gestion des stations n'ont pas permis de mener à la rédaction d'un Plan de Conservation.

En effet, la stratégie de conservation du CBN du Bassin parisien prévoit la rédaction et la mise en œuvre d'un Plan de conservation pour des espèces menacées à forte responsabilité territoriale, dont les populations sont bien connues et dont l'état de conservation n'est pas satisfaisant et nécessite la mise en œuvre de mesures de conservation.

Avant la rédaction d'un Plan de Conservation, il sera nécessaire de retourner sur les populations contemporaines et historiques afin de déterminer l'état de conservation des stations.



Légende © T. FERNEZ - CBN du Bassin parisien

1. CARACTÉRISTIQUES ET STATUTS DU TAXON

Phénologie

J F M A M **J J A S** O N D

Tableau 1 : Statuts de l'Œnanthe des rivières sur le territoire d'agrément du CBN du Bassin parisien et en France (MNHN & OFB, 2023 – 2024 ; CBN du Bassin parisien, 2016 a & b ; 2020 a & b)

Niveau de menace (critères IUCN)	France	VU
	Bourgogne	CR
	Centre-Val-de-Loire	CR
	Champagne-Ardenne	NE
	Île-de-France	RE
Statut de protection	-	
Déterminante ZNIEFF	Oui (Bourgogne, Centre-Val de Loire et Île-de-France)	
Rareté régionale	RRR (toutes les régions du TAG)	
Responsabilité territoriale	2 (Île-de-France, Bourgogne et Centre-Val de Loire) ; 3 (Champagne-Ardenne) *	

* la responsabilité territoriale est donnée sur une échelle de 1 à 5 (1 : faible responsabilité territoriale et 5 : forte responsabilité territoriale)

1.1. DESCRIPTION

Plante submergée et stérile la plupart du temps ; **Rhizomes** horizontales rampants ou verticales courts ; **Racines** nombreuses et ramifiées ; **Feuilles** majoritairement submergées cassantes, à segments étroitement cunéiformes, profondément incisés à lobes étroits, à odeur anisée ; **Tiges** florifères très rarement produites, de 0,4 à 1,3 cm de diamètre (jusqu'à 2m), glabres et creuses, flottantes ou décombantes à pédoncules seuls ascendants ; tiges dressées nettement gonflées à la base ; **Fruits** ellipsoïdes, supérieurs ou égales à 5 mm de long à maturité, au moins trois fois plus long que large, présence de tissus aériens sur le côté pour la dispersion par le courant ou les oiseaux ; **Reproduction végétative** par dispersion de fragments de tiges ; **Floraison** de juin à septembre ; (Jauzein & Nawrot, 2011 ; Lambinon *et al.*, 2012 ; Tison & De Foucault, 2014, Schou *et al.*, 2023).

1.2. PARTICULARITÉS / CONFUSIONS POSSIBLES

L'Œnanthe des rivières est une espèce très discrète qui passe facilement inaperçue : elle passe la grande majorité de son existence submergée et la prospection de ses milieux de prédilection nécessite l'utilisation d'une embarcation.

Souvent confondue avec l'Œnanthe aquatique (*Oenanthe aquatica* (L.) Poir. = *Oenanthe phellandrium* Lam.), sa détermination reste délicate. Elle se distingue de cette dernière principalement par un port flottant ou ascendant quand l'Œnanthe aquatique est dressée et droite. Ses feuilles majoritairement submergées sont cassantes à segments terminaux allongés-cunéiformes et à odeur anisée tandis que les segments terminaux de l'Œnanthe aquatique sont filiformes (Fernez & Fichot, 2017).

1.3. ÉCOLOGIE

Espèce des herbiers d'eaux douces plutôt claires, légèrement acides à alcalines, plus ou moins courantes, méso-eutrophes bien oxygénées, des rivières, fleuves, canaux et bras morts à des profondeurs de 0,5 à 2m (jusqu'à 4m), en stations lumineuses (elle évite la concomitance des boisements et ripisylves). Elle est plus rarement observée en eaux stagnantes telles que les fossés des marais de pâturage (Fernez & Fichot, 2017 ; Jauzein & Nawrot, 2014, Schou *et al.*, 2023).

L'Œnanthe des rivières présente son optimum dans les végétations du *Batrachion fluitantis* en compagnie de *Ranunculus penicillatus*, *Potamogeton perfoliatus*, *Stuckenia pectinata* et les accommodats submergés de *Sparganium emersum*, *Sagittaria sagittifolia*, *Berula erecta* ou *Nuphar lutea* (Fernez & Fichot, 2017).

1.4. RÉPARTITION

L'Œnanthe des rivières est une espèce rare et endémique du nord-ouest de l'Europe. Elle est très répandue et localement abondante au centre de l'Irlande et sur la craie en Angleterre, rare en Irlande du Nord, au Danemark, en Belgique, en Allemagne et dans la partie nord de la France (Figure 1) (Schou *et al.*, 2023).

Avant 2000, l'espèce était également connue à l'est de l'Autriche

Longtemps méconnue, elle n'a été formellement reconnue en France qu'au début du XX^e siècle (Issler & Walter, 1928 ; Jovet, 1935). L'espèce est donc généralement absente des flores anciennes comme la Flore de France d'Hippolyte Coste (1901-1906). Elle est souvent confondue avec sa proche parente, l'Œnanthe aquatique.

La carte de répartition française Figure 1 est intentionnellement tronquée de sa partie « est » car des données de présence récentes apparaissent en Bretagne dans le jeu de données d'occurrences du GBIF alors que l'espèce n'y est pas connue.

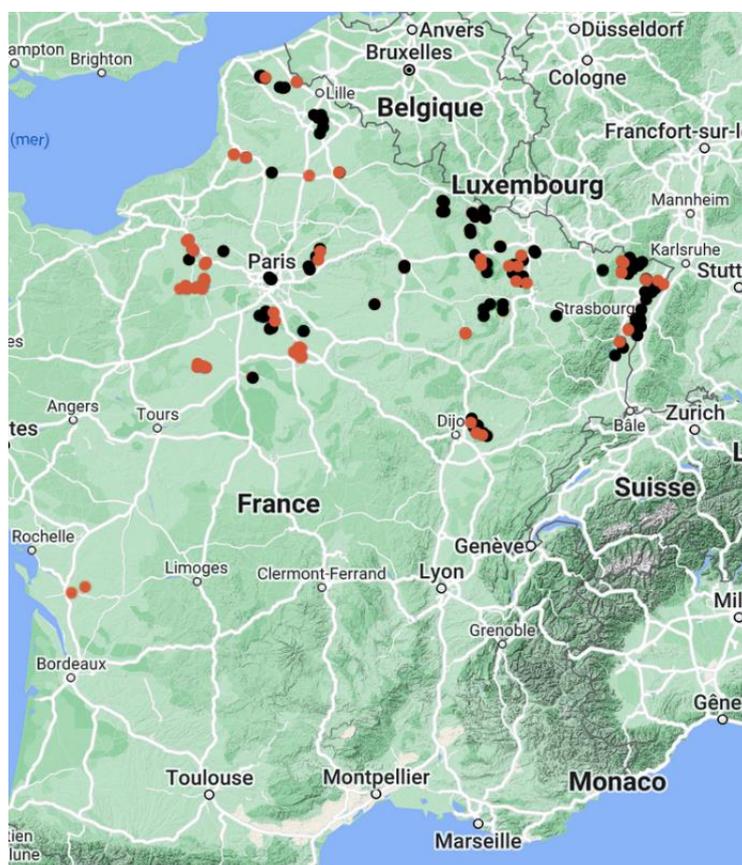


Figure 1 : Répartition française de l'Œnanthe des rivières (en rouge les données après 2000 et en noir les données avant 2000 ©MNHN & OFB, 2023 – 2024)

2. BILAN DU TAXON SUR LE BASSIN VERSANT DE LA SEINE

2.1. BILAN DES POPULATIONS CONNUES SUR LA PORTION DU BASSIN VERSANT DE LA SEINE SITUÉE SUR LE TERRITOIRE D'AGRÈMENT DU CBN DU BASSIN PARISIEN

Avant les années 2000, signalée dans quelques rivières et canaux de Paris (75), du Val-d'Oise (95), de l'Essonne (91) et de Seine-et-Marne (77)), de l'Aube (10) et la Marne (51) (Delvosalle *et al.*, 2009 - 2010), l'Œnanthe des rivières était uniquement connue en Île-de-France et en Champagne-Ardenne (Figure 2).

Sa dernière observation datant de 1979, elle a été classée « éteinte » (RE) sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France (Auvert *et al.*, 2011).

Redécouverte en 2014 sur le Loing et l'Essonne, la campagne de terrain débutée en 2017 afin d'améliorer les connaissances sur les macrophytes a permis de réactualiser les connaissances sur la répartition de l'Œnanthe des rivières et de découvrir de nombreuses stations jusqu'ici inconnues.

Aujourd'hui, l'espèce est connue sur 26 communes et 6 départements (Eure-et-Loir (28), Loiret (45), Haute-Marne (52), Seine-et-Marne (77), Essonne (91) et Seine-Saint-Denis (93)). Elle est principalement présente sur l'Avre, le Canal de l'Ourcq, l'Essonne, le Loing et le Rognon (affluent de la Marne).

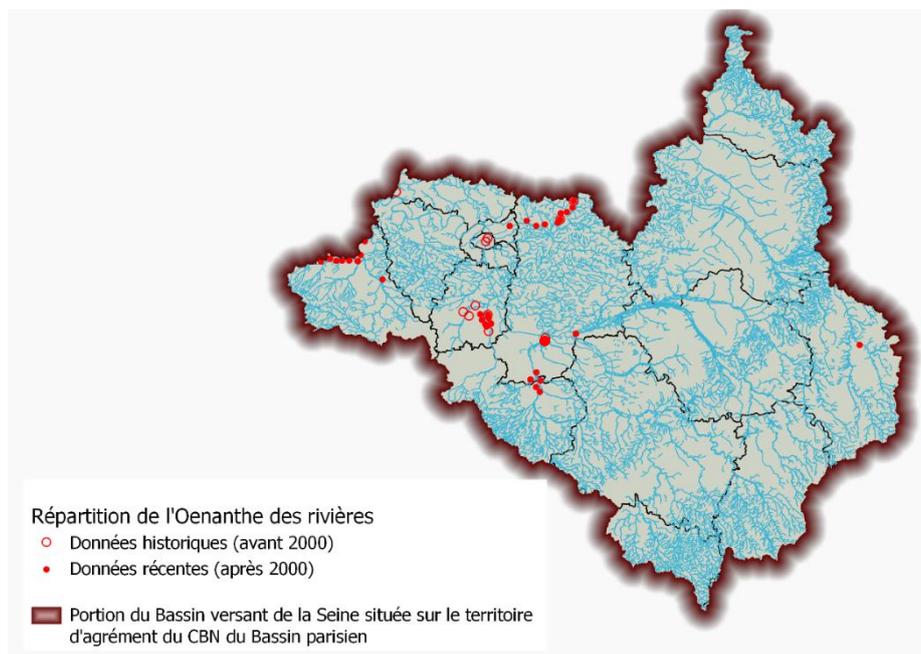


Figure 2 : Répartition communale de l'Œnanthe des rivières sur la portion du Bassin versant de la Seine située sur le territoire d'agrément du CBN du Bassin parisien (© Lobelia, IGN, 2022)

Le bilan des stations contemporaines (Tableau 2) a été rédigé à partir de données provenant principalement de la campagne de terrain réalisée sur les macrophytes dans le cadre du partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les données n'ont donc pas été spécifiquement récoltées pour améliorer les connaissances sur l'état de conservation des stations d'Œnanthe des rivières. Ce sont bien souvent des données de présence non exhaustives qui ne permettent pas d'évaluer l'état de conservation des stations et ne donnent qu'un aperçu de la taille réelle des populations.

Tableau 2 : Bilan stationnel de l'Œnanthe des rivières sur la portion du Bassin versant de la Seine située sur le territoire d'agrément du CBN du Bassin parisien

Département	Commune (Lieu-dit)	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menaces identifiées	Etat de conservation de la population *	Propriétaire	Gestionnaire	Périmètre d'inventaire et de protection
28	Bérou-la-Mulotière (La Maladrerie)	2019	2019	2019	Présence	-	-	Privés	Syndicat intercommunal de la Vallée d'Avre	ZNIEFF I « Les Marais de Tillières-sur-Avre », ZNIEFF II « Vallée de l'Avre » (en périphérie)
	Dampierre-sur-Avre 1 (Islou)	2019	2019	2019	Présence	-	-	Privés		-
	Dampierre-sur-Avre 2 (Bras de l'Avre)	2001	2001	2001	Présence	-	-	Privés		-
	Dampierre-sur-Avre 3 (Le Ménillet)	2014	2019	2019	Présence sur un linéaire de 100 mètres environ	-	-	Privés		-
	Saint-Lubin-des-Joncherets	2019	2019	2019	Présence	-	-	Privés		-
	Saint-Rémy-sur-Avre (Usine Rémy)	2019	2019	2019	Présence	-	-	Privés		-
	Vert-en-Drouais	2019	2019	2019	Présence	-	-	Privés		-
	Coulombs (Ruisseau du coulis)	2020	2020	2020	Présence	-	-	Privés	Syndicat du bassin versant des quatre rivières	ZNIEFF I « Coteau du bois de Rufin » (en périphérie)
	Dreux (Pont Hoddé)	2008	2019	2019	Présence	-	-	Privés		ZNIEFF II « Vallée de l'Avre »
	Montreuil (Le Gué des Grus)	2020	2020	2020	Présence	-	-	Privés		-
Saussay (Coutumelle)	2020	2020	2020	Présence	-	-	Privés	-		
45	Dordives (Le Loing)	2017	2017	2017	Présence	-	-	Privés	EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Loing	ZNIEFF I « Marais du Loing entre le Canal, le fleuve et Cercanceaux », ZNIEFF II « Vallée de Souppes-sur-Loing et Dordives »
	Fontenay-sur-Loing / Nargis (Le Loing)	2017	2017	2017	La population semble être divisée en 3 patchs espacés de 200 à 300 mètres le long du Loing. Celle-ci a été uniquement décrite sur sa partie centrale : 1 000 à 10 000 massifs / herbiers ont été estimés sur une surface de 101 à 1 000 m ² . En été 2017 la population a été observée en fleurs et en fruits dans les zones à faible courant ou à eau stagnante (jamais à fort courant) à des profondeurs de 0,5 à 1m.	-	Bon	Privés		-
52	Doulaincourt – Saucourt (Saucourt-sur-Rognon)	2018	2018	2018	11 à 100 massifs / herbiers présents sur 101 à 1 000m ² , à l'état végétatif sur l'un des patchs, un second patch espacé d'une centaine de mètres du premier sans description plus précise de la population (Le Gloanec <i>et al.</i> , 2019)	-	Moyen	Privés	Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Marne Rognon	ZNIEFF I « Partie aval de la vallée du Rognon »,
	Saint-Urbain-Maconcourt (La Gravière)		2022	2022	Présence dans une rigole	-	-	Privés		-

Département	Commune (Lieu-dit)	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menaces identifiées	Etat de conservation de la population *	Propriétaire	Gestionnaire	Périmètre d'inventaire et de protection
77	Château Landon / Souppes-sur-Loing (Parc animalier / Grands Moulins)	2014	2022	2022	Une station qui s'étend sur une grande portion du Loing entre le parc animalier de Souppes-sur-Loing et Grands Moulins à Château-Landon, soit environ 5 km. Plusieurs fois les individus ont été dénombrés : au niveau de Grands Moulins, 10 herbiers localisés sur 1 à 10 m ² à l'état végétatif en 2015 ; plus en aval, 1 à 10 herbiers sur 1 à 10 m ² en 2018 ; 1 herbier sur moins d'1m ² en 2014 au niveau du parc animalier ; en 2015 2 herbiers sur moins d'1m ² au niveau du parc de loisirs.	-	Bon	Privés	EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Loing	ZNIEFF II « Sablière de Varennes » et une partie de la population se situe sur la réserve de biosphère « Pays de Fontainebleau »
	Moret-sur-Loing / Montigny-sur-Loing (Le Loing)	1931	2012	2022	Présence – pas de localisation plus précise que le lieu-dit	-	-	Privés		-
	Congis-sur-Thérouanne (Canal de l'Ourcq / La Treille)	2020	2020	2020	L'espèce a été localisée en 4 endroits différents sur le canal (sans description précise)	-	-	Ville de Paris	Ville de Paris	ZNIEFF II « Vallée de la Marne de Germigny l'Evêque à l'Isle Les Maldeuses »
	Lizy-sur-Ourcq (Canal de l'Ourcq)	2017	2017	2017	Présence – pas de localisation plus précise qu'au lieu-dit	-	-			?
	Varreddes (Canal de l'Ourcq)	2020	2020	2020	Deux localisations de présence ponctuelle espacées d'environ 1 km sur le canal de l'Ourcq	-	-			Une des stations est sur la ZNIEFF II « Vallée de la Marne de Précly-sur-Marne à Trilbardou »
	Gressy (Domaine de l'Orme)	2020	2020	2020	Présence	-	-			-
	Fresnes-sur-Marne (Les Tillets)	2020	2020	2020	Présence	-	-			-
	May-en-Multien (Moulin de May)	1938	2017	2017	Présence au stade végétatif	-	-			ZNIEFF II « Vallée de l'Ourcq de Lizy-sur-Ourcq à Crouy-sur-Ourcq »
	Meaux (Beauval)	2020	2020	2020	Présence ponctuelle	-	-			-
	Poincy (Les Bordes)	1963	2020	2020	Présence ponctuelle	-	-			-
	Trilbardou (Canal de l'Ourcq)	2020	2020	2020	Présence	-	-			ZNIEFF II « Vallée de la Marne de Précly-sur-Marne à Trilbardou »
	Marolles-sur-Seine (La Vieille Seine)	2022	2022	2022	Présence en 4 stations sur un tronçon d'environ 800 mètres de la Vieille Seine	-	-			-

Département	Commune (Lieu-dit)	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menaces identifiées	Etat de conservation de la population *	Propriétaire	Gestionnaire	Périmètre d'inventaire et de protection
91	Boutigny-sur-Essonne / Vayres-sur-Essonne (L'Essonne)	2017	2018	2018	La présence de l'espèce a été notée en 5 points sur un tronçon de rivière d'un kilomètre environ, entre le château de Belesbat à Boutigny-sur-Essonne et les Cressonnières à Vayres-sur-Essonne. Le nombre d'individus n'a été estimé que pour un seul point, au niveau du château de Belesbat, où 1 à 10 herbiers ont été estimés sur moins d'1m ² .	-	Bon	Privés	SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, des Rivières et du Cycle de l'Eau)	PNR du Gâtinais français, Réserve de biosphère « Pays de Fontainebleau », ZNIEFF I « Zone humide de d'Huison à Vayres-sur-Essonne », ZNIEFF II « Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine »
	Boutigny-sur-Essonne / Courdimanche-sur-Essonne (Etang de Belesbat)	2024	2024	2024	L'espèce a été observée en 3 stations le long dans l'Essonne (qui longe l'étang), sur un tronçon de 500 mètres environ.	-	-	-		PNR du Gâtinais français, ZNIEFF II « Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine »
	Boutigny-sur-Essonne / Maisse (Marais des Audigers)	2024	2024	2024	L'espèce a été observée en 8 station sur un tronçon d'un peu moins d'un kilomètre	-	-	-		PNR du Gâtinais français, ZNIEFF II « Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine »
	La Ferté-Alais (La porte de Beaulne)	1979	2018	2018	3 herbiers dénombrés sur 1 à 10 m ² en 2015.	-	Moyen	Privés		PNR du Gâtinais français, Réserve de biosphère « Pays de Fontainebleau », ZNIEFF II « Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine »
	D'Huison-Longueville / Guigneville-sur-Essonne (L'Essonne)	2018	2018	2018	Sur 2,5 km de rivière, la présence de l'espèce a été pointée en 10 endroits, de la Mothe à D'Huison-Longueville à Guigneville-sur-Essonne en amont des Marais de Pasloup.	-	Bon	Privés		PNR du Gâtinais français, Réserve de biosphère « Pays de Fontainebleau », ZNIEFF II « Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine » et une partie de la population est en ZNIEFF I « Zone humide de d'Huison à Vayres-sur-Essonne »
93	Tremblay-en-France / Sevran / Aulnay-sous-Bois / Les Pavillons-sous-bois (Canal de l'Ourcq)	2022	2023	2023	L'espèce a été pointée sur 32 stations différentes en 2023, sur un linéaire de 7,5 kilomètres (données de présence uniquement). Station florifère en 2022 et 2023.	-	Bon	Ville de Paris	Ville de Paris	

* Les données de terrain utilisées pour la réalisation de ce bilan n'ont pas été récoltées spécifiquement pour la conservation de l'Énanthe des rivières. Certains détails sur l'état de la population ou les menaces observées sur les stations sont manquants, ne permettant pas de donner un état de la population vraiment fiable. L'état de conservation de la population se base principalement sur la taille de la population et son étendu sur la station., il faut donc le prendre en compte avec précaution.

2.2. MENACES

L'Énanthe des rivières a décliné dans une grande partie de son aire de répartition principalement du fait de la destruction de ses habitats et de la pression de navigation.

L'espèce est peut-être aujourd'hui en progression grâce à l'arrêt des faucardages des rivières et aux nombreuses directives en faveur de l'amélioration de la qualité des eaux et à la restauration des cours d'eau. Toutefois, le manque d'observation de l'espèce pendant une très longue période ne permet pas d'affirmer que l'espèce est bien en progression ou si les nouvelles données proviennent de l'amélioration des prospections sur ses milieux.

Comme la plupart des espèces aquatiques, elle est menacée par l'eutrophisation, la pollution des cours d'eau (pollutions agricoles et industrielles), leur canalisation, leur aménagement, la navigation fluviale et l'installation d'espèces exotiques envahissantes (Jauzein & Nawrot, 2011 ; Fernez *et al.*, 2015).

2.3. GESTION PRECONISÉE

Le maintien de cette espèce passe principalement par le maintien de la dynamique des cours d'eau abritant l'espèce et de bonnes conditions écologiques pour le milieu (trophie, pH, intrants, température...) en contrôlant notamment la qualité physico-chimique des eaux alimentant le milieu.

Dans le cas où le milieu serait devenu trop dense, le faucardage avec exportation peut être envisagé. La restauration de ces milieux est compliquée à mettre en œuvre car elle nécessite des travaux d'ingénierie parfois lourds (reméandrage, effacement d'ouvrage) et le contrôle de la qualité physico-chimique de l'eau. Néanmoins ces restaurations de cours d'eau sont de plus en plus dans l'air du temps pour les syndicats de rivières grâce aux différentes politiques européennes.

La navigation fluviale doit également être limitée afin d'empêcher la destruction des herbiers par batillage (Fernez *et al.*, 2015).

3. PROGRAMME D' ACTIONS

3.1. OBJECTIFS

Les récentes prospections des milieux aquatiques menées dans le cadre du programme macrophytes du CBN du Bassin parisien ont permis de découvrir de nombreuses nouvelles stations d'Énanthe des rivières mais l'état des populations reste mal connu.

Les premières actions à mettre en place sont donc des actions d'acquisition de connaissances avant d'envisager la mise en place d'actions à des fins de conservation.

Les actions proposées ici proviennent d'une première réflexion et ne sont probablement pas exhaustives. Une meilleure connaissance des stations de l'espèce permettra de donner des précisions sur les actions proposées (quelles stations, quelles méthodes, quelle priorité, etc...) et éventuellement de proposer de nouvelles actions.

Les actions proposées pour la conservation de l'espèce sont les suivantes :

- A. Retour sur toutes les stations contemporaines afin de réaliser un bilan stationnel complet de l'espèce ;
- B. Révision du document de conservation en faveur de l'Énanthe des rivières avec les nouvelles données récoltées sur le terrain (suite à l'action A) ;
- C. Révision du statut de menace de l'espèce en Île-de-France ;
- D. Informer les gestionnaires des stations ;
- E. Réaliser des récoltes de graines (conservation *ex situ*).

L'action A est une action d'acquisition de connaissances supplémentaires prioritaire (priorité 1). L'action B sera mise en place dans un second temps (priorité 2).

Les actions C à E ne seront mises en œuvre qu'ensuite (priorité 3). Les deux actions précédentes permettront de redéfinir leur ordre de priorité et d'autres actions pourraient éventuellement être rajoutées dans la cadre de la rédaction d'un Plan de Conservation.

3.2. DESCRIPTION DES ACTIONS

Priorité 1	Action A : Retour sur toutes les stations contemporaines afin de réaliser un bilan stationnel complet de l'espèce
Contexte	Le bilan des stations réalisé en partie 2 du document synthétise des données de terrain qui ont été récoltées dans divers cadres d'acquisition et notamment dans le cadre du programme macrophytes. Les stations n'ont donc pas été visitées pour la réalisation du bilan stationnel et plusieurs informations sont manquantes ou insuffisantes.
Description de l'action	L'ensemble des stations contemporaines de l'espèce seront visitées afin d'actualiser les données et de réaliser le bilan stationnel complet : estimation la plus précise possible de la taille et de l'étendue de la population, définition de l'aire de présence de l'espèce, évaluation de l'état de conservation de la population, menaces, gestion observée. Ces stations en milieu aquatique étant difficiles d'accès, le comptage exhaustif des massifs / herbiers est rapidement compliqué à mettre en œuvre (turbidité de l'eau, marcottage, profondeur) et plusieurs années seront probablement nécessaires pour visiter l'ensemble des stations.
Stations concernées	Toutes les stations contemporaines.
Réalisation	CBN du Bassin parisien avec les gestionnaires des stations (nécessité d'accéder aux stations en embarcation).

Priorité 2	Action B : Révision du document de conservation en faveur de l'Œnanthe des rivières avec les nouvelles données récoltées sur le terrain
Contexte	Une fois que l'action A aura été réalisée, le présent document pourra être réactualisé.
Description de l'action	Le retour sur l'ensemble des stations contemporaines permettra d'actualiser le bilan stationnel (Tableau 2) de l'Œnanthe des rivières sur la portion du Bassin versant de la Seine située sur le territoire d'agrément du CBN du Bassin parisien. L'actualisation de l'état de conservation des populations permettra de définir s'il est nécessaire de rédiger par la suite un Plan de Conservation. Sa rédaction n'est nécessaire que si les stations ont été évaluées dans un état de conservation insuffisant. De plus, une meilleure connaissance des stations permettra de déterminer les actions qui doivent être mises en place en priorité et sur quelles stations.
Réalisation	CBN du Bassin parisien.

Priorité 3	Action C : Révision des statuts de menace de l'espèce
Contexte	L'espèce est classée « RE » (éteinte) sur la liste rouge de la flore vasculaire d'Île-de-France, « CR » (en danger critique d'extinction) sur celles de Bourgogne et du Centre et « NE » (non évaluée) sur la liste rouge de Champagne-Ardenne. Suite à la découverte de nouvelles stations ces statuts doivent être réévalués.
Description de l'action	Réévaluation du statut de menace pour l'Œnanthe des rivières.
Réalisation	CBN du Bassin parisien en partenariat avec la DRIEAT et les DREAL.

Priorité 3	Action D : Informer les gestionnaires des stations
Contexte	Avant d'envisager des mesures de conservation, il est indispensable de prévenir tous les gestionnaires des cours d'eau concernés de la présence de l'espèce.
Description de l'action	Dans un premier temps, le présent document pourra être partagé aux différents gestionnaires des cours d'eau où se situent les stations d'Œnanthe des rivières afin que la présence de l'espèce soit prise en compte
Stations concernées	Toutes les stations contemporaines.
Réalisation	CBN du Bassin parisien.

Priorité 3	Action E : Réaliser des récoltes de graines (conservation <i>ex situ</i>)
Contexte	Conformément à la stratégie de sécurisation des ressources génétiques du CBN du Bassin parisien, toutes les espèces menacées sur le territoire d'agrément doivent être détenues en banque de semences. En 2017, une récolte a été réalisée sur les communes de Fontenay-sur-Loing et Nargis (45). La taille du lot a été estimée à 270 graines, quantité très insuffisante pour envisager des actions <i>in situ</i> .
Description de l'action	Récoltes de graines sur les stations d'Œnanthe des rivières qui produisent des graines (conformément au protocole de récolte de graines d'espèces menacées du CBN du Bassin parisien).
Stations concernées	Toutes les stations contemporaines sur lesquelles l'espèce fleurit (Ourcq 93 et Loing 45 seulement connues actuellement).
Réalisation	CBN du Bassin parisien.

CONCLUSION

L'Œnanthe des rivières (*Oenanthe fluviatilis*), est une espèce jusqu'ici considérée menacée voire éteinte sur le territoire d'agrément du CBN du Bassin parisien.

De récents inventaires ciblés sur les macrophytes ont permis de découvrir ou redécouvrir bon nombre de stations, nécessitant de mettre à jour les statuts de l'espèce sur le territoire du CBN du Bassin parisien.

Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce des herbiers d'eaux douces plus ou moins courantes, méso-eutrophes et bien oxygénées, sont les menaces directement liées à son milieu : l'eutrophisation, la pollution des cours d'eau, leur canalisation, leur aménagement, la navigation fluviale et l'installation d'espèces exotiques envahissantes.

Le bilan des connaissances a montré qu'il est nécessaire de retourner sur l'ensemble des stations afin de dresser un bilan stationnel complet (aire de présence, répartition, taille de la population, menaces, gestion) et de déterminer si l'état de conservation des stations nécessite la rédaction et l'animation d'un Plan de Conservation en faveur de l'Œnanthe des rivières sur la portion du bassin versant de la Seine située sur le territoire d'agrément du CBN du Bassin parisien.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAL G., 1996 – Les plantes protégées d'Île-de-France. Collection Parthénope. Paris, 349p.
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2011 - Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Paris, 80 p.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN, 2020a – Catalogue de la flore d'Île-de-France, version 2020. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN, 2020b. Catalogue de la flore de la Bourgogne, version 2020. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN, 2016a. Catalogue de la flore du Centre - Val de Loire, version mai 2016. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN, 2016b. Catalogue de la flore de Champagne-Ardenne, version 2021. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.
- DelvoSalle I. (et coll.) 2009-2010 - Atlas floristique IFFB. France NW.N et NE. Belgique-Luxembourg. *Ptéridophytes et Spermatophytes*. Version CD-rom. Bruxelles (2009) ; Version papier, 2 vol. (2010).
- FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2015 - Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68 p. + Manuel pratique, 220 p.
- FERNEZ T. & FICHOT P., 2017 - Une espèce méconnue de la flore francilienne observée dans le Gâtinais : l'Œnanthe des rivières, *Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (2) : 87-94.
- FERNEZ T., 2018 - Découverte d'une station florifère d'*Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman en vallée du Loing. *Bull. Soc. bot. Centre-Ouest*, 49 : 116-119.
- FERREIRA L, RAMBAUD M. & FERNEZ T., 2018 – Programme d'inventaire des macrophytes du bassin de la Seine : Protocole d'échantillonnage. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 49 p. + Annexes.
- FILOCHE S., 2014 - Mise à jour de la liste rouge de la flore vasculaire de l'Île-de-France. Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Muséum National d'Histoire Naturelle, 46 p.
- JAUZEIN P. & NAWROT O., 2011 – Flore d'Île-de-France. Editions QUAE, 969 p.
- JOVET P., 1935 - L'*Oenanthe fluviatilis* (Babington) Coleman, ombellifère aquatique méconnue. Conférence des sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise, Douzième session, Compte-rendu des travaux : 91-95.
- LAMBINON J., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J., 2012 - Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché du Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines. Sixième édition, Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise. CXXX + 1195 p.

- LANSDOWN R.V., 2013 - *Oenanthe fluviatilis*. The IUCN Red List of Threatened Species 2013 : e.T167935A6419922.
<http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2011-1.RLTS.T167935A6419922.en>.
- LE GLOANEC V., FERNEZ T., FERREIRA L., SAINT-VAL M. et DIDIER B., 2019 - Observations récentes d'espèces aquatiques nouvelles ou remarquables pour la Champagne-Ardenne. *Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France*, 17, 2019 : 169 – 190.
- MNHN & OFB [Ed]. 2003-2024 - Fiche de *Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman, 1844. Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Site web : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/109870 - Le 13 mars 2024.
- ISSLER E. & WALTER E., 1928 - Une plante longtemps méconnue : l'Œnanthe fluviatilis (Babington) Coleman. *Bull. soc. bot. Fr.*, 75 (1), séance du 27 janvier 1928 : 68-73.
- SCHOU J. C., MOESLUND B., VAN DE WEYER K., LANSDOWN R. V., WIEGLEB G., HOLM P., BAASTRUP-SPOHR L. and SAND-JENSEN K., 2023 - Aquatic Plants of Northern and Central Europe including Britain and Ireland. Princeton University Press, Oxford, 746p.
- TISON J.M. & DE FOUCAULT B. (coord.), 2014 - Flora gallica. Flore de France. Biotopie, Mèze, 1196 p.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnbp.mnhn.fr

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les départements de Bourgogne (Bourgogne - Franche-Comté) et de Champagne-Ardenne (Grand Est).

5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, le Conservatoire mène sur son territoire d'agrément 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats :



Développer et améliorer
les connaissances



Contribuer à la gestion
conservatoire et à
la restauration écologique



Gérer et valoriser
les données



Conseiller à travers l'expertise
scientifique et technique



Informers, sensibiliser
et mobiliser



CONTACTS

DIRECTION

Directeur **Frédéric HENDOUX**

Directeur scientifique adjoint **Sébastien FILOCHE**

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp@mnhn.fr

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

Responsable **Jeanne VALLET**

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp-idf@mnhn.fr

DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Responsable **Jordane CORDIER**

5 avenue Buffon - BP6407 - 45064 Orléans Cedex 2

02 36 17 41 31

cbnbp-cvl@mnhn.fr

DÉLÉGATION BOURGOGNE

Responsable **Olivier BARDET**

Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brissson

03 86 78 79 60

cbnbp-bourg@mnhn.fr

DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

30 Chaussée du Port - 51035 Châlons-en-Champagne

03 26 65 28 24

cbnbp-ca@mnhn.fr

PÔLE CONSERVATION

Responsable **Philippe BARDIN**

01 40 79 56 25

philippe.bardin@mnhn.fr

PÔLE PHYTOSOCIOLOGIE

Responsable **Gaël CAUSSE**

03 86 78 79 61

gael.causse@mnhn.fr

PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Responsable **Denis DETRAUX**

01 40 79 33 06

denis.detraux@mnhn.fr



Alexandra POTIER

61 rue Buffon CP 53, 75 005 Paris

01 40 79 53 36 – alexandra.potier@mnhn.fr

www.cbnbp.mnhn.fr



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN**

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

RAPPORT • 2024

